

# HAITI

## RAPPORT NATIONAL DE SYNTHESE

### DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

**Veillez vous adresser à:**

Major Claude D. Jean  
Directeur Général  
OPDES  
Ministère de l'Intérieur  
et de la Défense Nationale  
148 av. Martin Luther King  
Port-au-Prince  
Haïti

**Tél:** (509.1) 53 222

**Fax:** (509.1) 58971

**Télex:**

#### SECTION A: PROFIL

(La présente section contient des renseignements de base sur votre pays. Veuillez compléter et vérifier les indications qui y figurent.)

#### 1. Composition du Comité national (point focal):

(Veillez dresser la liste des organismes représentés et indiquer entre crochets le nombre de membres que compte chaque groupe.)

Ministères		Organisations non gouvernementales	
-		-	
-	[ 5 ]	-	[ 5 ]
Etablissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche		Médias	
-	[ x ]	-	[ x ]
Secteur Privé		Assurances	
-	[ x ]	-	[ x ]
Services publics (services météorologiques, etc)		Divers	
-	[ 3 ]		[ x ]

## 2. Organisation interne du Comité national

---

(Veuillez décrire la structure hiérarchique et les attributions du Comité ainsi que les mécanismes de coordination et de coopération dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles.)

La Structure Hiérarchique du Comité est la suivante :

Le Ministre de la Santé Publique et de la Population comme Président, Le Représentant de la Croix Rouge Haitienne comme Vice-Président, Le Représentant des Scouts d'Haiti comme Secrétaire Général, Le Directeur Général de l'Organisation Pré-Désastre et de Secours comme Secrétaire Exécutif, et les Représentants des différents Ministères et ONG comme Membres.

## 3. Principaux risques (Voir en Annexe)

Type	Localisation	Population touchée

(Ajouter des renseignements complémentaires si nécessaire.)

## 4. Catastrophes naturelles récentes (Voir en Annexe)

Type	Localisation	Population touchée	Pertes

## 5. Situation socio-économique du pays

---

- Population: 6.6000.000
- Produit national brut (PNB): (1991) \$ 360.00 (taux 5G/1\$)
- Revenu par habitant: \$ 320.00

**6. Possibilité de fournir une assistance à d'autres pays dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles**

---

(Veuillez dresser la liste des ressources, compétences scientifiques, technologies, etc., dont vous disposez.)

La seule assistance que nous pouvons fournir à n'importe quel Pays en situation de catastrophe est: Ressources Humaines.

**7. Aide internationale requise dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles**

---

(Veuillez indiquer les compétences scientifiques, technologies, ressources, etc., dont vous avez besoin.)

Dans le domaine de la Prévention des Catastrophes Haiti aurait besoin :

- 1)- une aide technique en matière de formation de son personnel pour la gestion des catastrophes
- 2)- une aide matérielle qui consisterait en
  - a) lutte contre incendie
  - b) moyen de communication
  - c) moyen de déplacement
- 3)- une aide financière - matériel didactique - programme d'information et de formation de masse - élaboration d'une carte des risques.

## SECTION B: STRATEGIES ET ACTIVITES

(La présente section traite des stratégies et activités en cours ou prévues.)

### 1. Mesures prises pour réaliser les trois principaux objectifs de la Décennie

---

- (a) Evaluation exhaustive au niveau national des risques de catastrophes naturelles, ces évaluations étant prises en considération dans les plans de développement;
- Elaboration de cartes des risques de catastrophes naturelles (sectoriel, d'abord, projet pilote pour la région du Sud-Est, puis pour tout le Pays).
- (b) Plans d'atténuation des effets aux niveaux national ou local, y compris prévention et préparation à long terme et sensibilisation de la population; et Plan National d'Intervention pour la presqu'île Sud du Pays, déclaré zone à hauts risques de catastrophes naturelles comprenant différents aspects :
- Prévention: Réunion de Responsables locaux, formation de Comités, diffusion de consignes, information de masse...
  - Préparation: Choix d'Equipe d'Urgence, de matériels, Journées de réflexion, constitution de stock, logistiques...
  - Mitigation: Formation, information, entraînement, nettoyage de canaux, drainage, choix des abris, visites des lieux...
- (c) Facilité d'accès aux systèmes d'alerte mondiaux, régionaux, nationaux et locaux, et large diffusion des alertes.
- Accès aux systèmes du Bureau Météorologique National en contact avec les Bureaux Internationaux, des Antennes Paraboliques. Aux systèmes de la Croix-Rouge, de l'OPDES, des Radio-Amateurs. Diffusion de l'Alerte par les Mass-Médias, Méthodes appropriées du Pays (sirènes, sifflet, clairon, tambour, cloche...) visite dans les lieux de rassemblement (église, parcs, écoles).

## 2. Plan national actuel pour la prévention des catastrophes naturelles

---

a) Durée:

Indéterminé, mais actualisé chaque année avant la période cyclonique  
(Juin - Novembre)

b) Organismes, institutions et organisations concernés:

Ministères concernés par les catastrophes (Santé, Finance, Agriculture,  
Travaux Publics, Intérieur, Affaires Sociales...)

Institution d'Aide (CARITAS, C.R.S., CARE, CROIX-ROUGE...)

Forces Armées, Organismes de Protection de l'Environnement, OPDES

Institution de Service (Electricité, Téléphone, Eau Potable...)

c) Organismes d'exécution:

OPDES

d) Fonds disponibles pour l'exécution du plan:

Aucun

## 3. Législation adoptée et promulguée dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles

---

Loi créant l'Organisation Pré-Désastre et de Secours (22 Août 1983)

#### 4. Activités d'atténuation menées à bien ou en cours:

---

*a) Recensement des zones à risques: évaluation des risques*

Titre du projet:

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

*c) Mesures de protection à court terme et préparation*

Titre du projet:

Création d'un Service d'Urgence contre les Désastres

Etat d'avancement:

Acquisition de Matériels, Choix des Equipiers, Entraînement

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

OPDES, Volontaires Croix-Rouge, Scouts d'Haiti

Coût du projet:

\$ 115.766.50

Financement:

En partie OPDES 1/3 du Projet

Organismes d'exécution:

OPDES/Organisation Pré-Désastre et de Secours

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

148, Avenue Martin Luther King

Tél: 45-3222/45-2164/45-8874

Fax: 45-8971

***d) Mesures de prévention à long terme***

**Titre du projet:**

**Etat d'avancement:**

**Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:**

**Coût du projet:**

**Financement:**

**Organismes d'exécution:**

**Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:**

***e) Utilisation des sols et gestion des risques***

**Titre du projet:**

**Etat d'avancement:**

**Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:**

**Coût du projet:**

**Financement:**

**Organismes d'exécution:**

**Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:**

*f) Education et information*

Titre du projet:

Formation de Volontaires d'Encadrement contre les Désastres

Etat d'avancement:

Aucun

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

OPDES - CROIX-ROUGE - CORPS DES SAPEURS POMPIERS  
SECTEUR PRIVE

Coût du projet:

\$ 682.840.00

Financement:

Aucun

Organismes d'exécution:

OPDES

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

Tél: 45-3222/45-2164/45-8874

Fax: 45-8971

## **5. Plans visant à la réalisation complète des objectifs de la Décennie d'ici la fin de 1999**

---

(Comme dans la section 4 ci-dessus, veuillez indiquer, s'il y a lieu, pour chaque secteur d'activité [recensement des zones à risque et évaluation des risques, surveillance, préparation, etc.], le titre du projet, les organismes nationaux ou internationaux y participant, le coût du projet, les sources de financement et les organismes d'exécution.)

Programme d'Activités du CNRCN (Tableau en Annexe)

## SECTION C: INTERACTION

(La présente section est axée sur l'action internationale dans le cadre de la Décennie.)

### 1. Publications portant sur des sujets relevant de la Décennie:

---

(Par exemple des manuels, des brochures, des bulletins et autres publications intéressant la Décennie. Veuillez indiquer le titre, l'auteur/institution et le lieu et l'année de publication.)

### 2. Réunions et conférences tenues ou prévues dans le cadre de la Décennie

---

(Veuillez indiquer la date, le lieu, l'organisme chargé de l'organisation et les participants nationaux et internationaux.)

8 Mars 1992/Collège Canada Haïtien/"Journée Mondiale de la Protection Civile"  
Organisée par l'OPDES/CNACN

1 - 5 Juin 1992/Chambre de Commerce d'Haïti/"Semaine de l'Environnement"  
Organisée par l'OPDES/CNACN

12 - 16 Octobre 1992/Auditorium de L'Institut Pédagogique National (IPN)  
"Semaine de Prévention des Catastrophes Naturelles"  
Organisée par l'OPDES/CNACN

### 3. Activités en association ou en coopération avec d'autres pays, en cours ou prévues, dans le cadre de la Décennie

---

(Veuillez indiquer les gouvernements, comités nationaux, institutions et organisations concernés.)

## SECTION D: EVALUATION

(La présente section analyse le progrès réalisés au niveau national et décrit les améliorations possibles.)

### 1. Evaluation globale des programmes nationaux d'atténuation des effets, y compris les programmes lancés depuis la proclamation de la Décennie, et progrès accomplis jusqu'à présent

---

(Veuillez indiquer si les objectifs fixés par le Comité national, s'il en existe un dans votre pays, ou assignés aux plans nationaux d'atténuation des effets ou autres activités entreprises dans le cadre de la Décennie ont été atteints. Sinon, veuillez en indiquer les raisons.)

La conjoncture politique difficile qui sévit dans le Pays n'a pas permis au Comité National (CNFCN), investi depuis Mai 1989 et présidé par le Ministre de la Santé Publique et de la Population instable, de réaliser ses objectifs malgré ses efforts et sa volonté.

### 2. Examen de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

---

(Critique de la première partie de la Décennie et améliorations ou modifications proposées pour la seconde partie.)

Aucun avancement pour les raisons sus-mentionnées.